

| FOCUS SUR QUELQUES SECTEURS D'ACTIVITÉ

JUILLET 2024

2023 | FAITS MARQUANTS - TOUS SECTEURS CONFONDUS

L'année 2023 a été marquée par une **baisse de l'inflation par rapport à 2022**. Elle reste toutefois élevée, avec 4,9% annoncés par l'Insee (contre 5,2 en 2022). Les consommateurs ont adapté leur consommation, mais de façon différente selon les biens et services. Si les achats globaux de biens et services se sont jusque-là globalement maintenus en volume et nettement accrus en valeur, l'arbitrage semble **plus sévère sur les produits alimentaires**, dont les achats progressent moins en valeur et reculent significativement en volume.

Cette modification sensible des priorités dans les dépenses des ménages a entraîné des conséquences sur les artisans commerçants.

2023 | MÉTIERS DE BOUCHE DONT BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Concernant le **secteur de la boulangerie**, le **chiffre d'affaires progresse de 1,18% entre 2022 et 2023**, tandis que la marge se maintient (0,30). Ces chiffres s'expliquent notamment par une diversité de l'offre, qui permet de maintenir la fréquentation.

Les charges fixes, dont les **dépenses énergétiques** qui ont augmenté de plus de 8%, pèsent plus lourd sur la rentabilité des structures. Cette augmentation des charges intervient après une hausse de 3,15% en 2022.

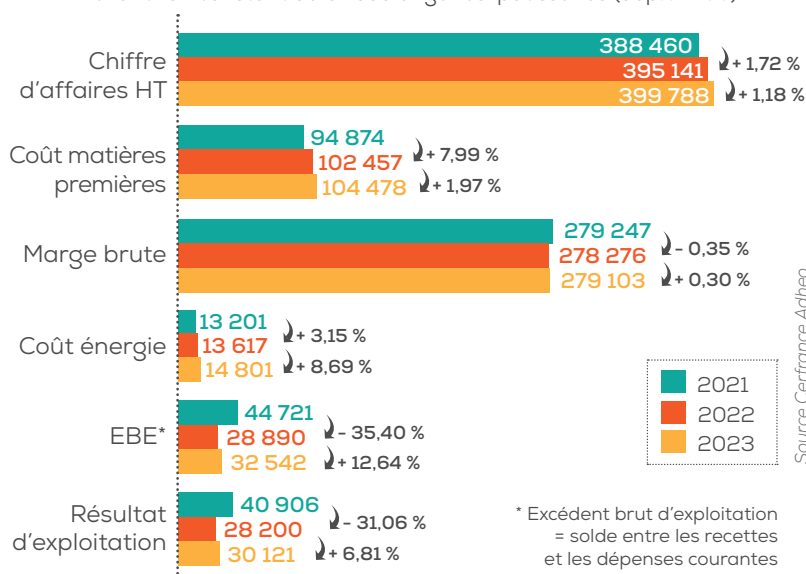
Néanmoins, l'EBE augmente de 12,64% en 2023. Le résultat d'exploitation augmente quant à lui de 6,81%, sans retrouver le niveau de 2021.

D'une manière générale, les **commerces de bouche** doivent faire face à une **baisse du panier moyen** et à une **transformation des modes de consommation**. On constate par exemple depuis plusieurs années que les jeunes mangent moins de pain que leurs aînés ; ces derniers ont eux aussi réduit leur consommation. En 2015, la population française consommait en moyenne 117g de pain par jour. En 2023, elle n'en consommait plus que **107g**. La **diversification des produits vendus en boulangerie** est donc une des clés pour maintenir le chiffre d'affaires.

Diversification que d'autres commerces de bouche ont dû aussi aller chercher, par exemple pour les **boucheries charcuteries**. Ces dernières affichent un « **retour à la normal** » économique au niveau de leurs ventes (retour d'avant la crise covid). Néanmoins, elles se voient contraintes à l'adaptation aux nouvelles tendances du type flexitarisme, végétarisme et même véganisme. En effet, côté traiteur, les lasagnes traditionnelles côtoient maintenant les lasagnes végétariennes et autres préparations à base uniquement de légumes. Il faut encore et toujours s'**adapter et étendre son offre pour aller chercher des nouveaux clients**.

Boulangerie : évolution de l'activité

Échantillon constant de 31 boulangeries-pâtisseries (dép.54-55)



* Excédent brut d'exploitation
= solde entre les recettes
et les dépenses courantes

Source Cerfrance Adheo

MÉTIERS DE BOUCHE

2023 | FAITS MARQUANTS

Pour les métiers du bâtiment, 2023 marque une nouvelle étape. Après la hausse de 1,7% en 2022, la **baisse d'activité de 0,6%** ne serait *a priori* que le début d'une tendance pour plusieurs années, avec en perspective une baisse de 5.5% de l'activité pour 2024. Ces chiffres annoncés par les différentes fédérations des métiers du bâtiment s'expliquent en grande partie par le déclin de la construction neuve. Déclin qui est lié à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, à l'augmentation des taux et à une très forte inflation sur les coûts des matériaux. Seules la **rénovation** et l'**amélioration énergétique** des bâtiments ressortent en hausse, avec une augmentation de 2.6% de l'activité en 2023.

Après une baisse du budget attribué au **dispositif MaPrimeRénov'** (4 milliards), espérons que la simplification de MaPrimeRénov' annoncée par le gouvernement permettra la mise en place de chantiers et **maintiendra le dynamisme de la rénovation**.

Face aux difficultés qui s'annoncent pour 2024, il faudra que le chef d'entreprise du bâtiment soit bien accompagné pour **calculer le point mort d'exploitation** et prendre les bonnes décisions.

**2023 | FAITS MARQUANTS**

Depuis 2022, les tensions sur les marchés des matières premières affectent tout particulièrement le secteur des transports. Pénalisée par la baisse de la production industrielle, la production des branches utilisatrices de transport ralentit. De plus, les **entreprises de transports routiers de marchandises (TRM)** sont confrontées depuis deux ans à une **inflation record de leurs coûts**.

Tous les postes de coûts d'un poids lourd sont touchés. Au premier rang : le **personnel de conduite**, principale composante, augmente en moyenne de + 16,4 % entre 2021 et 2023, en raison des revalorisations successives des minima conventionnels (salaires et indemnités de déplacement).

Parmi les autres hausses enregistrées depuis deux ans, citons l'**inflation des coûts de structure** (+ 15,3 %), des charges d'entretien-réparations des véhicules (+ 13,4 %) ou bien encore le relèvement des tarifs de péages (+ 6,8 %).

Pour la seule année 2023, l'inflation TRM hors carburant atteint en moyenne annuelle **+ 6,3 %**, avec une composante sociale en hausse de + 8 %.

**2023 | FAITS MARQUANTS**

Après deux années exceptionnelles, les pharmaciens connaissent des difficultés économiques qui les obligent à **repenser leur fonctionnement pour garder de la rentabilité**. Les pénuries de médicaments mettent en difficultés certaines officines et oblige un travail collaboratif qui n'est pas toujours possible dans certains endroits reculés.

La **concurrence de la parapharmacie** amène les pharmaciens à chercher de nouvelles prestations économiquement rentables.

**DE NOMBREUX SECTEURS EN TENSION...**

Sur l'année 2023, les **taux d'emprunt** étaient tels qu'il était difficile pour les chefs d'entreprise d'investir et d'emprunter.

Quel que soit leur secteur d'activité, toutes les entreprises sont à la **recherche d'économies**, et notamment sur les charges liées à l'**énergie**. Cela amène certains à **repenser l'organisation du travail** (une seule cuisson de pain pour un boulanger, moins de livraisons, réduction des surfaces de ventes...).

Des **difficultés de recrutement** entraînent aussi un frein dans le développement des entreprises de nombreux secteurs.

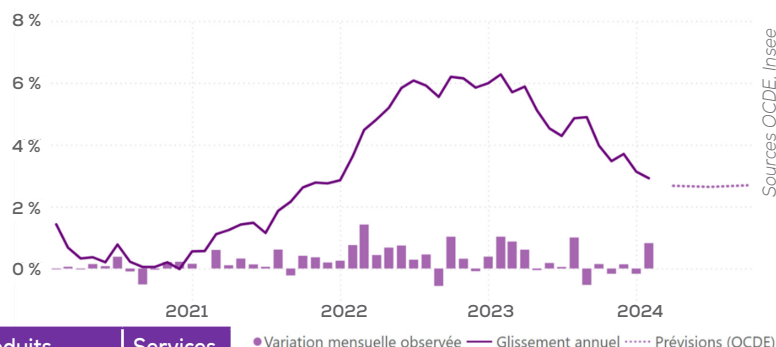
À L'ÉCHELLE NATIONALE

BAISSE DE L'INFLATION EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2024, BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT... PEUT-ÊTRE UNE EMBELLIE !

Sur les 12 derniers mois, les prix à la consommation n'augmenteraient «que» de 2,9 % en février 2024, après + 3,1 % en janvier. Cette baisse de l'inflation serait due au **ralentissement sur un an des prix de l'alimentation, des produits manufacturés et des services**.

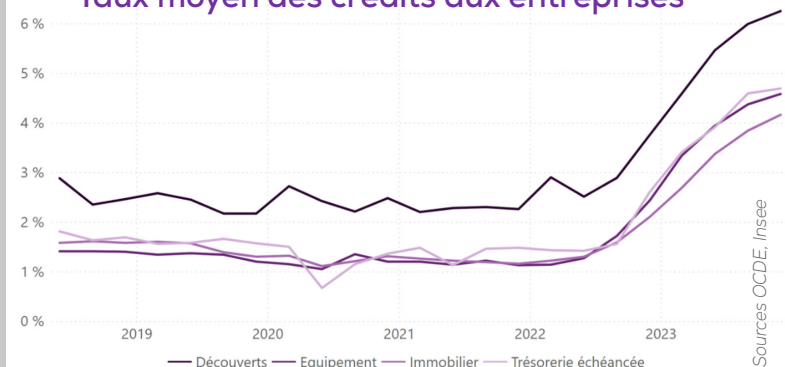
À l'inverse, les prix de l'énergie et du tabac continueraient d'accélérer.

Indice des prix à la consommation (IPC)



ENSEMBLE IPC	Alimentation	Tabac	Énergie	Produits manufacturés	Services
2,90	3,60	18,70	4,40	0,30	3,10

Taux moyen des crédits aux entreprises



L'année 2023 a vu les **taux d'intérêt partir en flèche** par rapport à ces 10 dernières années.

Cependant, la Banque centrale européenne juge probable une **baisse des taux d'intérêt à partir de juin**. Si cette prévision se confirme, cela devrait donner un peu d'air aux entreprises pour investir. Des investissements sont en effet nécessaires afin de **s'adapter pour répondre aux demandes des consommateurs**, mais aussi pour répondre aux **défis d'une économie plus verte**.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE | ÉCONOMIE DU GRAND EST (CESER GRAND EST)

Dans un environnement économique tendu par une inflation toujours élevée, le **ralentissement de l'activité** se fait sentir. Le nombre de **faillites d'entreprises** s'accroît. Bien que le taux de remboursement des Prêts Garantis par l'Etat se situe autour des 40%, l'inquiétude se fait toujours au niveau des TPE qui éprouvent de **réelles difficultés à rembourser dans les temps**.

Depuis début 2022, on assiste à une **forte recrudescence des redressements et des liquidations judiciaires**, et notamment ces 3 derniers trimestres, où les chiffres enregistrés sont similaires à ce qu'ils étaient avant la crise (environ 1 000 défaillances par trimestre). Les causes sont diverses : fin des mesures de soutien public, crise énergétique, croissance des coûts de production, allongement des délais de paiements...

À l'exception de la Meuse, tous les départements du Grand Est enregistrent sur un an une progression des défaillances, de +38% à +73%. **Tous les secteurs d'activités sont touchés**, hormis le transport-entreposage et les activités immobilières. Avec +47% de défaillances sur un an, la France enregistre une hausse proche de celle observée pour le Grand Est (+49,2%).

Pour finir sur une note positive, l'économie dans son ensemble résiste. Les entreprises continuent à se développer. Le pays enregistrerait ainsi une croissance estimée à 0,9% pour 2023.